

SOCIAL ■ Président de l'agence du service civique, Martin Hirsch présentait hier à Tulle le nouveau système

La Corrèze vise la barre des cent jeunes

En Corrèze, le Conseil général versera cent euros de plus par volontaire, avec pour objectif de parvenir à l'agrément de cent jeunes d'ici fin 2011.

Antoine Busnel
tulle@centrefrance.com

Avec la naissance de l'Agence du service civique (ASC) le 13 mai dernier, le service civique a pris le relais au printemps dernier du service civil volontaire (SCV) lancé en 2006, et dont les résultats avaient été décevants.

« Un prolongement à une vitesse bien supérieure »



ENGAGEMENT VOLONTAIRE. Pour Martin Hirsch (ici avec le maire de Tulle Bernard Combes et le président du Conseil général François Hollande) le nouveau Service civique prend le prolongement du précédent système, mais « à une vitesse bien supérieure ». PHOTO : AGNÈS GAUDIN

Pour Martin Hirsch, président de l'Agence venue hier à Tulle en faire la promotion devant une assistance d'élus et associatifs, le nouveau dispositif ne sera pas une usine à gaz. « Dans le précédent, les jeunes étaient attirés mais il n'y avait pas de crédi- dit, pas de pilotage et la couverture sociale n'était pas confortable, considère l'ancien Haut Commissaire aux Solidarités actives. Il prend le prolongement à une vitesse bien supérieure. On avait à peine 3.000 missions agréées par an, on en a 7.000 en France depuis l'été. »

Le service civique s'adresse aux 16-25 ans et consiste à effectuer des missions d'intérêt général, au sein de collectivités

ou d'associations, sur des périodes allant de six à douze mois, pour au moins 24 heures hebdomadaires. Les missions en question peuvent toucher à la culture (mise en place d'un festival), l'éducation (lutte contre l'illettrisme), l'intervention d'urgence (comme par exemple

De 640 à 740 € mensuels

Le lucratif, le culturel et le politique sont exclus. Chaque jeune est accompagné d'un tuteur. Les structures d'accueil doivent de leur côté recevoir un agrément,

délivré par l'ASC ou ses délégués territoriaux.

En échange de ses services, le volontaire reçoit 440 € de l'État (qui prend aussi en charge l'intégralité de la protection sociale, à hauteur de 337 €). En fonction de la situation sociale de l'intéressé, il pourra peut-être prétendre à 100 € de plus. La structure d'accueil ajoute, en espèce ou en nature, 100 € par mois. En Corrèze, le Conseil général verse en plus 100 € par personne.

L'indemnité oscille entre 640 et 740 € nets. Suffisant pour vi-

vre ? « Passer vingt ans avec 800 € je ne le souhaite à personne, note Martin Hirsch. Mais six mois à faire des choses utiles à la société, je pense qu'on peut tout à fait le faire. » Pour François Hollande, le service civique ne doit pas être considéré comme un emploi. « Ce n'est pas du tout la formule des emplois jeunes puisqu'il s'agit d'une volonté qui vient des jeunes d'aller dans des associations pour neuf mois à un an et leur permettre d'avoir de l'expérience. »

La mise en œuvre opérationnelle met en relation le Dépar-

tement, l'État, l'association des maires, la Ligue de l'enseignement et les Missions locales. La Mission locale de Tulle va conduire l'action « Pépinière des projets », dont la mission sera d'identifier des jeunes susceptibles de s'engager dans le service civique. La Ligue de l'enseignement fera de son côté office d'interface entre les volontaires et les associations. Elle propose un accompagnement, une « formation civique » de trois jours, et une formation complémentaire de cinq jours à la fin de la mission.

Le Département va recruter cinq « ambassadeurs »

Pour l'instant, ce service civique new look n'est qu'à ses balbutiements en Corrèze. Le Conseil général va recruter en service civique cinq jeunes qui seront chargés de l'accompagnement du dispositif et de l'aide au montage des dossiers d'agréments. Le but du Département est de parvenir à l'agrément de cent jeunes en mission de service civique en Corrèze d'ici le 31 décembre 2011.

Dans quinze mois, la taille de l'armée des volontaires corréziens dira si l'enthousiasme affiché hier par Martin Hirsch était prémoniteur. ■

➔ **Renseignements.** Ligue de l'enseignement : Philippe d'Hautville (05.55.26.72.12). Mission locale de Tulle : 05.55.26.92.21. Internet : <http://www.service-civique.gouv.fr>

Le service civique, une étape dans un projet professionnel

Après avoir présenté le dispositif au Conseil général et répondu aux questions des élus et associatifs, Martin Hirsch et François Hollande se sont rendus à la Ligue de l'enseignement.

La structure a déjà l'expérience du précédent dispositif. Quelques jeunes accompagnés par la Ligue, concernés par le nouveau service civique, ont évoqué leurs expériences.

■ **Julien.** « Je n'ai pas encore signé. Je suis barreur et je voudrais donner dans un premier temps des cours des collèges, avant de développer ça dans d'autres endroits comme la prison. Le tout en progressant



EXPERIENCES. Pour les jeunes qui démarrent leur service civique comme Julien (à gauche), celui-ci doit leur servir de tremplin. PHOTO : AGNÈS GAUDIN

afin de devenir professeur de musique. »

■ **Pauline.** « Après un bac +5 je n'ai rien trouvé. Pendant deux ans j'ai fait beaucoup de stages. Je viens de commencer mon service civique au sein des Films de l'Éléphant, ce qui va me permettre de me perfectionner en audiovisuel. »

■ **Loïc.** « Je débute la semaine prochaine. Ce contrat va me donner l'opportunité d'intervenir dans les écoles, à Usseil, dans le domaine sportif. J'ai comme projet ensuite de passer un brevet d'État spécialisé dans le football. » ■

PIQUES

■ **Polémique.** Dans son livre « Pour en finir avec les conflits d'intérêt », Martin Hirsch pointe du doigt la situation de Jean-François Copé, parlementaire et avocat d'affaire. Hier, le patron des députés UMP a rétorqué que faire voter la loi créant l'Agence du service civique et en devenir directeur était « le plus joli conflit d'intérêts qu'on pourrait imaginer ». Interrogé sur le sujet, Martin Hirsch a paru embarrassé, marquant d'abord un blanc, avant de déclarer laconiquement : « Répondre ? On verra quand on répondra. »